

■ **Boulangerie-Pâtisserie et Tea-Room du Mail, Yves Keller**, à Neuchâtel (FOSC du 30.08.1996, p. 5325). Le titulaire a été déclaré en état de faillite par jugement du Tribunal civil du district de Neuchâtel, en date du 25-03-2004.  
Journal no 819 du 29.03.2004  
(02197904 / CH-645.1.003.828-5)